



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

sp01

PROCÈS-VERBAL (Projet): 21 SEPTEMBRE 2023

Convoquée par [pétition](#)

[952 personnes](#) (14,99% des membres) ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale spéciale s'ouvre à 12h54

0.0 Procédures

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose l'**ouverture de l'Assemblée générale spéciale A23-sp01 à 12h54**

Simon Martin (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) appuie.

Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose le présidium suivant :

Animation salle : Louis PBM

Secrétaire : Roxanne Lachance

Senti : Lili Daviault-Campbell

Jacob Proulx-De Lamirande (Arts visuels) appuie

Adoptée à l'unanimité

Romane Vigneault (Arts, lettres et communication-Option Littérature) lit la

DÉCLARATION DE TERRITOIRE NON CÉDÉ

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Jacob Proulx-De Lamirande (Arts visuels) appuie

0.2 Lecture de l'ordre du jour (non modifiable)

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose [l'ordre du jour tel qu'affiché](#)

Ordre du jour affiché

1.0 Grèves

1.1 Grève du 27, 28 et septembre 2023 pour la justice climatique

1.1.1 Plénière

1.1.2 Proposition [mandat](#)

2.0 Levée

Romane Labadi (Arts visuels) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.0 Grèves

1.1 Grève des 27, 28 et 29 septembre 2023 pour la semaine de la Rage climatique

Senti : 438-389-8416

1.1.1 Plénière

Léo Palardy (Profil Innovation sociale – Actions pour le changement) propose de **te tenir une plénière de 10 minutes sur la semaine de la Rage climatique**



- **Assemblée générale spéciale de grève A23-sp01**

Louis-Étienne Felton (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) appuie
Adoptée à l'unanimité

La plénière commence à 13h20

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose **une proposition privilégiée d'ajouter 10 minutes à la plénière**

Bowie Malo-Blais (Arts, lettres et communication-Option Littérature) appuie
Adopté à l'unanimité

La plénière reprend à 13h32

Louis-Étienne Felton (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) propose **de terminer les tours de parole restants**

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) appuie
Adoptée à l'unanimité

1.1.2 Proposition ([mandat](#))

Romane Labadi (Arts visuels) propose

Mandat de grève pour la justice climatique et sociale le vendredi 29 septembre 2023

CONSIDÉRANT QUE 12 millions d'hectares de forêt ont brûlé cet été sur le territoire du soi-disant Canada, dont 1,5 millions d'hectares sur le territoire québécois, forçant des milliers de personnes à être évacuées de leurs domiciles, détruisant des territoires non-cédés et menaçant la santé respiratoire de l'ensemble de la population ;

CONSIDÉRANT QUE ces catastrophes naturelles sont une conséquence directe des changements climatiques, ainsi que de la gestion capitaliste et colonialiste des forêts et du territoire et que dans les prochaines années et décennies de telles catastrophes seront de plus en plus fréquentes ;

CONSIDÉRANT QU'Entre le 1 et le 10 juillet 2023 ont été enregistré les 7 jours les plus chauds des 100 000 dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques, par leurs effets sur le cycle de l'eau, sont à l'origine d'importantes pertes de rendements agricoles venant menacer la sécurité alimentaire de la population canadienne, mais également de l'ensemble de la population globale ;

CONSIDÉRANT QUE l'État canadien est un acteur majeur dans la crise écologique en cours, qu'il ne cesse de financer des projets pétroliers et gaziers en territoires autochtones non-cédés, qu'il emploie sa force coloniale pour arriver à ses fins (notamment sur le territoire des Wet'suwet'en en soi-disant Colombie-Britannique) et qu'il est l'hôte des sièges sociaux de plus de 75% des compagnies minières du monde en raison des avantages sociaux qu'il offre à ces dernières ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec finance une transition écologique absolument insuffisante et pensée avant tout pour les riches ;

CONSIDÉRANT QUE la crise écologique est hautement susceptible d'accroître les inégalités déjà en place et qu'elle affectera donc grandement les populations déjà marginalisées, notamment les personnes victimes de précarité économique, du patriarcat, d'homophobie et de transphobie, de violences racistes et coloniales, etc ;

CONSIDÉRANT QUE chaque année d'inaction supplémentaire a un effet cumulatif, voir exponentiel sur la crise écologique, rendant la nécessité d'agir de plus en plus impérative ;

CONSIDÉRANT QUE la crise écologique menace l'avenir même des étudiant-es du Cégep du Vieux Montréal, mais aussi de l'ensemble de la jeunesse mondiale et qu'il s'agit donc d'un moyen d'auto-défense légitime que d'agir contre les responsables de cette crise ;

CONSIDÉRANT QUE la crise climatique nécessite une escalade drastique des moyens de pression pour être combattue et que les grèves étudiantes ont historiquement permis des changements sociaux majeurs ;

CONSIDÉRANT QUE l'AGECVM organise historiquement une grève pour la manifestation climatique de fin septembre et que des niveaux de participation records ont été enregistré dans les dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE le collectif Rage Climatique organise dans le cadre de la Semaine de la rage climatique une grande manifestation écologiste et anticapitaliste le 29 septembre ;

❖ **QUE l'AGECVM soit en grève le vendredi 29 septembre 2023 pour la justice climatique et sociale**



- Assemblée générale spéciale de grève A23-sp01

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) appuie

Amendement :

Jacob Proulx-De Lamirande (Arts visuels) propose

Considérant que plusieurs associations universitaires et collégiales sont en grève du 25 au 29 septembre;

Considérant qu'on approche le point de non-retour;

Considérant qu'un jour de grève ce n'est pas assez;

Considérant qu'on a besoin de plus de temps pour nos réflexions et pour nos actions;

Considérant le teach-in du 27 et que c'est durant les heures de cours;

Considérant le rapport de force d'une grève de plus d'une journée;

Que l'on remplace le vendredi 29 par « les 27, 28 et 29 septembre 2023 ».

Nicholas Pisarsky (Histoire et civilisation) appuie

Appel à battre cet amendement

Sous-amendement :

Léo Lamolureux (Arts, lettres et communication-Option Littérature) propose **que l'on ajoute « en excluant la rencontre littéraire de 15h30 à 17h15 » après «27»**

Jacob Proulx-De Lamirande (Arts visuels) appuie

Adoptée à majorité

Sous-amendement :

Justine Rochefort (Arts visuels) propose que, considérant ce qui a déjà été fait et que les grèves pacifistes ne sont pas suffisantes; d'ajouter « Que l'on occupe le cégep du vieux Montréal de 12h00 le 29 à 12h00 le 30 septembre 2023 ».

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) appuie

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose **la proposition privilégiée d'instaurer un huis-clos pour la durée des délibérations autour de ce sous-amendement**

Jacob Proulx-De Lamirande (Arts visuels) appuie

Adoptée à l'unanimité

Question préalable posée

~~Appel au présidium~~

Vote sur le sous-amendement

Pour : 183 Contre : 104 Abstention : 114

Adopté à majorité

Retour à l'amendement sous amendé

Que l'on remplace « le vendredi 29 » par «les mercredi 27, en excluant la rencontre littéraire de 15h30 à 17 h 15, jeudi 28 et vendredi 29 septembre».

Sous-amendement :

Caroline Boyer (Spécialisation en dessin animé) propose d'ajouter à la fin de proposition « Que le local 629 demeure ouvert ».

Océane Robert (Arts visuels) appuie

Recevabilité du sous-amendement mise en cause

Demande de constatation du quorum

518 membres présent.e.s

Quorum régulier atteint mais pas le quorum de grève

À vérifier : Une assemblée générale de grève NE PEUT PAS SE TRANSFORMER EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE selon le code Morin



- Assemblée générale spéciale de grève A23-sp01

Jacob Proulx-De Lamirande (Arts visuels) propose une proposition privilégiée de soumettre la principale à une consultation Omnivox du vendredi 22 septembre 08 h 00 au mardi 26 septembre 2023 midi
Derek Miner (Techniques de travail social) appuie

Céleste Genest (Soins infirmiers) propose la **proposition privilégiée de mettre en dépôt la précédente proposition privilégiée pour y revenir après avoir traité les sous-amendements et amendements de la proposition principale**
Caroline Boyer (Spécialisation en dessin animé) appuie

Proposition de constatation du quorum

Point d'ordre pour obstruction à majorité évidente

Le présidium considère qu'il y a un quorum pour une assemblée générale régulière mais pas le quorum pour un vote de grève

Voir vérification suggérée plus haut

La proposition privilégiée de mise en dépôt est adoptée à l'unanimité

Retour sur le sous-amendement :
d'ajouter à la fin de proposition « Que le local 629 demeure ouvert ».

Vote
Pour : 258 Contre : 111 Abstention : 21

Retour sur l'amendement sous-amendé
QUE l'AGECVM soit en grève les 27, en excluant la rencontre littéraire de 15h30 à 17h15, 28 et 29 septembre 2023 pour la justice climatique et sociale;
Que l'on [REDACTED]
Que les étudiant-e-s du cégep aient toutefois accès aux locaux et laboratoires spécialisés, en incluant les centres de ressources didactiques et les matériauthèques, qui demeureront ouverts, à l'exception des 24 heures de [REDACTED].

Sous-amendement :
Rebecca Dupont (Techniques de travail social) propose de **remplacer «de 12 h 00 le 29 à 12 h 00 le 30 septembre » par «de la fin de la manifestation du 29 et jusqu'à 17 h 00 le 30 septembre»**.
Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) appuie
Adopté à l'unanimité

Retour sur l'amendement sous-amendé
QUE l'AGECVM soit en grève les 27, en excluant la rencontre littéraire de 15h30 à 17h15, 28 et 29 septembre 2023 pour la justice climatique et sociale;
Que l'on [REDACTED] de la fin de la manifestation du 29 et jusqu'à 17h00 le 30 septembre
Que les étudiant-e-s du cégep aient toutefois accès aux locaux et laboratoires spécialisés, en incluant les centres de ressources didactiques et les matériauthèques, demeurent ouverts, à l'exception des 24 heures de [REDACTED].

~~Proposition de sous-amendement: Que l'on ajoute: « Que les stages ne soient pas inclus dans la grève »~~
~~Proposé par Céleste Genest (Soins infirmiers)~~
~~Appuyé par Caroline Boyer (Spécialisation en dessin animé)~~
Le sous-amendement est jugé caduc.

Vote sur l'amendement
QUE l'AGECVM soit en grève les 27, en excluant la rencontre littéraire de 15h30 à 17h15, 28 et 29 septembre 2023 pour la justice climatique et sociale;
Que l'on [REDACTED] de la fin de la manifestation du 29 et jusqu'à 17h00 le 30 septembre



- Assemblée générale spéciale de grève A23-sp01

Que les étudiant-e-s du cégep aient toutefois accès aux locaux et laboratoires spécialisés, en incluant les centres de ressources didactiques et les matériauthèques, demeurent ouverts, à l'exception des 24 heures de [REDACTED].

Pour : 306 Contre : 34 Abstention : 7
Adopté à la majorité

Retour sur la principale amendée

QUE l'AGECVM soit en grève les 27, en excluant la rencontre littéraire de 15h30 à 17h15, 28 et 29 septembre 2023 pour la justice climatique et sociale;

Que l'on [REDACTED] de la fin de la manifestation du 29 et jusqu'à 17h00 le 30 septembre

Que les étudiant-e-s du cégep aient toutefois accès aux locaux et laboratoires spécialisés, en incluant les centres de ressources didactiques et les matériauthèques, demeurent ouverts, à l'exception de la durée de l'action.

Simon Martin (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) propose la proposition privilégiée de scinder en deux la proposition pour que la proposition de Truc le vendredi soit séparée.
Faniou Laniel Gauld (Profil Innovation sociale – Actions pour le changement) appuie

Demande de vote constatée pour l'action du vendredi

Que l'on [REDACTED] de la fin de la manifestation du 29 et jusqu'à 17h00 le 30 septembre

Adopté à majorité

Pascale Thivierge (Graphisme) propose un huis-clos jusqu'à la fin de l'Assemblée excepté les personnes concernées au bon fonctionnement de la dite Assemblée
Marie Lemire * Profil Individu (sans mathématiques)) appuie

Faniou Laniel Gauld (Profil Innovation sociale – Actions pour le changement) propose que le vote secret se fasse en présence
Élizabeth Diamond (573a0 Spécialisation en joaillerie) appuie
Opposition constatée

Vote

Pour : 66 **Contre : majorité écrasante salle 2 et 3**
Rejeté à majorité

Catherine Lamoureux-Schmidt (Sciences humaines - profil Questions internationales) demande le retour sur la proposition
Caroline Boyer (Spécialisation en dessin animé) appuie
Opposition constatée

Pour : 73 **Contre : 197**
Battu à majorité

Retour sur la principale: ([mandat soumis](#) au vote omnivoix)

CONSIDÉRANT QUE 12 millions d'hectares de forêt ont brûlé cet été sur le territoire du soi-disant Canada, dont 1,5 millions d'hectares sur le territoire québécois, forçant des milliers de personnes à être évacuées de leurs domiciles, détruisant des territoires non-cédés et menaçant la santé respiratoire de l'ensemble de la population ;

CONSIDÉRANT QUE ces catastrophes naturelles sont une conséquence directe des changements climatiques, ainsi que de la gestion capitaliste et colonialiste des forêts et du territoire et que dans les prochaines années et décennies de telles catastrophes seront de plus en plus fréquentes ;

CONSIDÉRANT QU'Entre le 1 et le 10 juillet 2023 ont été enregistré les 7 jours les plus chauds des 100 000 dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques, par leurs effets sur le cycle de l'eau, sont à l'origine d'importantes pertes de rendements agricoles venant menacer la sécurité alimentaire de la population canadienne, mais également de l'ensemble de la population globale ;



- **Assemblée générale spéciale de grève A23-sp01**

CONSIDÉRANT QUE l'État canadien est un acteur majeur dans la crise écologique en cours, qu'il ne cesse de financer des projets pétroliers et gaziers en territoires autochtones non-cédés, qu'il emploie sa force coloniale pour arriver à ses fins (notamment sur le territoire des Wet'suwet'en en soi-disant Colombie-Britannique) et qu'il est l'hôte des sièges sociaux de plus de 75% des compagnies minières du monde en raison des avantages sociaux qu'il offre à ces dernières ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec finance une transition écologique absolument insuffisante et pensée avant tout pour les riches ;

CONSIDÉRANT QUE la crise écologique est hautement susceptible d'accroître les inégalités déjà en place et qu'elle affectera donc grandement les populations déjà marginalisées, notamment les personnes victimes de précarité économique, du patriarcat, d'homophobie et de transphobie, de violences racistes et coloniales, etc ;

CONSIDÉRANT QUE chaque année d'inaction supplémentaire a un effet cumulatif, voir exponentiel sur la crise écologique, rendant la nécessité d'agir de plus en plus impérieuse ;

CONSIDÉRANT QUE la crise écologique menace l'avenir même des étudiant·es du Cégep du Vieux Montréal, mais aussi de l'ensemble de la jeunesse mondiale et qu'il s'agit donc d'un moyen d'auto-défense légitime que d'agir contre les responsables de cette crise ;

CONSIDÉRANT QUE la crise climatique nécessite une escalade drastique des moyens de pression pour être combattue et que les grèves étudiantes ont historiquement permis des changements sociaux majeurs ;

CONSIDÉRANT QUE l'AGECVM organise historiquement une grève pour la manifestation climatique de fin septembre et que des niveaux de participation records ont été enregistrés dans les dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE le collectif Rage Climatique organise dans le cadre de la Semaine de la rage climatique une grande manifestation écologiste et anticapitaliste le 29 septembre ;

QUE l'AGECVM soit en grève les 27, en excluant la rencontre littéraire de 15h30 à 17h15, 28 et 29 septembre 2023 pour la justice climatique et sociale; Que les étudiant·e·s du cégep aient toutefois accès aux locaux et laboratoires spécialisés, en incluant les centres de ressources didactiques et les matériauthèques, demeurent ouverts, à l'exception de la durée de l'action.

Adopté à l'unanimité

2.0 Levée

Fae Lalonde (Arts, lettres et communication-Option Langues) propose la levée de l'Assemblée générale spéciale de grève [A23-sp01](#) de ce jeudi 21 septembre 2023

Simon Martin (Techniques de gestion et d'intervention en loisir) appuie

Adoptée à l'unanimité

17h08, l'Assemblée générale spéciale de grève [A23-sp01](#) est levée